



INGÉNIEUR DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Ingénieur réseaux.
- > Expert réseaux et transport.
- > Chef de section accès et commutation.
- > Chef de section Internet.
- > Chef de section cœur.
- > Chef de section radio.
- > Chef de section transmission.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Garantir le bon fonctionnement des réseaux et plateformes de services des télécommunications.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Diagnostic et traitement des défauts complexes qui affectent la vie des réseaux et services.
- Traitement des défauts complexes transmis par les équipes de techniciens d'intervention ainsi que par la supervision (en qualité de soutien et de dernier niveau de recours avant les constructeurs).
- Qualification et analyse des causes des dysfonctionnements : diagnostic approfondi et apport du soutien nécessaire aux intervenants et aux équipes de supervision dans la mise en œuvre des opérations nécessaires au rétablissement et à la réparation du réseau ou du service.
- Elaboration des procédures de gestion d'incidents et des consignes d'interventions des équipes d'exploitation (au niveau supervision et intervention).
- Planification et réalisation (selon les cas) du déploiement, de la mise en service, du paramétrage et de la configuration des équipements réseaux et services.
- Analyse des besoins et proposition d'évolution ou de nouvelles architectures selon la stratégie de l'OPT-NC.
- Participation aux projets des télécommunications en tant que référent dans leur domaine d'expertise technique.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Interface avec les hotlines constructrices (dans les chainons d'escalade) et prestataires de services.
- Selon les projets, définition des besoins techniques, participation à la rédaction de cahier des charges et à l'analyse d'offres.

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

Connaissance :

- De l'architecture des réseaux et services.
- De très haut niveau du ou des matériels et équipements relevant de son périmètre d'activité.
- Des outils de supervision et d'exploitation des réseaux et services (gestionnaire d'équipement, bases documentaires, outils de gestion des tickets d'incidents, etc.).
- Des constructeurs et fournisseurs.
- Des processus de l'OPT-NC applicables à la gestion des incidents.
- De l'anglais technique.

savoir-faire

- Traiter une information complexe (collecter, trier, analyser, synthétiser des informations dans un temps très court).
- Interpréter au mieux les alarmes.
- Analyser, diagnostiquer et réagir rapidement face à un dysfonctionnement ou à des incidents.
- Appréécier les risques et les impacts de ses actions.
- Prendre des décisions (prioriser et faire des choix).
- Intervenir en astreinte (de son domicile ou de son bureau) et être disponible.
- Rédiger des rapports.
- Elaborer des procédures et des consignes techniques en prenant en compte l'impact client et le facteur coût.
- Configurer et paramétrer des équipements.
- Garantir la bonne implémentation dans le réseau des équipements.
- Négocier les contrats d'exploitation (en termes de performance, de garantie de temps d'intervention et de gestion des anomalies).

comportements professionnels

- Réactivité.
- Grande disponibilité.
- Autonomie.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Esprit d'équipe.
- Aptitude au changement.
- Capacité à vulgariser l'information.
- Aisance rédactionnelle.
- Sens de la coordination.
- Sens de l'organisation.
- Rigueur.
- Sens de l'animation et du leadership.
- Curiosité intellectuelle et professionnelle.
- Travail méthodique.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Astreintes, déplacements sur le territoire et à l'international, interventions programmées la nuit, travail sur ou au voisinage d'ouvrages électriques, port des EPI, permis B.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Ecole d'ingénieur ou master 2 (spécialisation réseaux et télécommunications).
BAC + 3 avec au moins 3 ans d'expérience en qualité d'administrateur réseaux.
Permis B.

Formations nécessaires à l'emploi

Habilitation électrique.
Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.
Gestes et postures.

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Administrateur réseaux - Architecte des réseaux et services des télécommunications.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Urbaniste des Systèmes d'Information (SI).
Architecte logiciel.
Responsable de la sécurité des Systèmes d'Information (SI).

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Architecte des réseaux et services des télécommunications.
Chef de centre technique.
Responsable de projet.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Evolutions technologiques et stratégie de l'OPT-NC.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Mise à jour des connaissances.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

** *Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*** *Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*